

Les sommes suivantes ont aussi été payées :—

Chemin de fer Atlantic et North-Western.....	\$186,600
“ du Nord .....	530,000
“ d’Esquimalt et Nanaïmo .....	750,000
	<hr/>

Le montant total payé ou pris en charge par le gouvernement de la Puissance jusqu’au 1er octobre 1890 pour la construction des chemins de fer a donc été comme suit :—

Somme payée avant la confédération par les gouvernements provinciaux et subséquemment prise en charge par le gouvernement fédéral .....	\$1,092,330
Subsides payés par le gouvernement fédéral .....	8,515,199
	<hr/>
Total .....	\$9,607,529
	<hr/> <hr/>

Prêt au  
Grand-  
Tronc.

155. En outre du montant ci-dessus, la somme de \$15,142,633 fut prêtée au Grand Tronc par le gouvernement de la Province du Canada, la dette ayant été transportée au gouvernement de la Puissance à l’époque de la Confédération. Aucune partie de cette somme n’a été remboursée. Aucun intérêt n’a, non plus, été payé depuis la Confédération. A cette date, \$10,457,458 étaient dues pour arrérages d’intérêts.

Paiements  
au compte  
du capital,  
1890.

156. La somme totale payée au compte du capital, y compris les pertes causées par l’insurrection du Nord-Ouest, était de \$4,053,158, soit \$367,156 de moins qu’en 1889. En 1888, la somme payée était de \$4,437,460, soit \$17,146 de plus qu’en 1889 et \$384,302 de plus qu’en 1890. Ces deux sommes étaient réparties de la manière suivante :—